

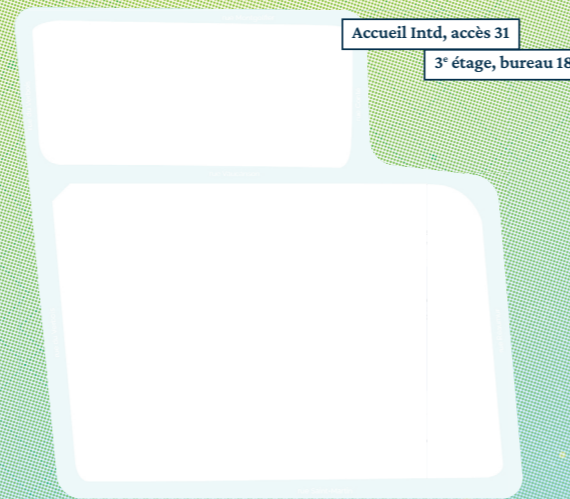
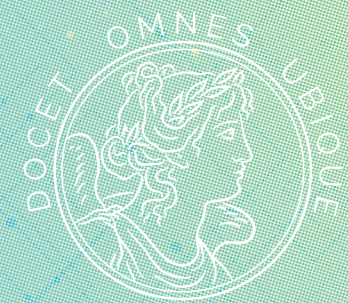
Pourquoi choisir le Cnam ?

- ◆ pour développer ses compétences, se perfectionner et se donner les moyens d'évoluer dans son métier ;
- ◆ pour obtenir un titre ou un diplôme reconnu et accéder à un niveau supérieur de qualification.

Le Conservatoire national des arts et métiers, fondé en 1794, est un grand établissement placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

Ses trois missions sont la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie, la recherche et l'innovation technologiques, et la diffusion de la culture scientifique et technique.

Le Cnam est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.



intd.cnam.fr

Contact

Cnam | INTD
Département Stratégies
Case courrier EPN-15 n°26
2, rue Conté, Paris 3^e

intd@cnam.fr

le cnam



Gouvernance de l'information et des données

Devenez des experts de l'information avec l'Intd

Qui sommes-nous ?

L'Intd propose des parcours de formation diplômants ou certifiants adaptés aux besoins croissants de la société numérique en matière de gouvernance de l'information et des données, de gestion des connaissances ou de traitement des assets multimedia.

Une école professionnelle :

- ♦ des formations directement opérationnelles qui permettent une insertion directe dans des secteurs d'activité variés ;
- ♦ des formations assurées par des professionnels et des enseignants spécialisés du Cnam.

Un réseau :

- ♦ **de partenaires** : Institut régional des techniques de la documentation de la chambre de commerce et d'industrie de Rouen (IRTD/CCI-Rouen), Associations professionnelles (ADBS, GFII), Centres de Formation d'Apprentis, etc.
- ♦ **d'intervenants** : praticiens, experts, consultants ;
- ♦ **de lieux d'accueil** pour les stages pratiques ;
- ♦ **d'anciens élèves** qui exercent au sein d'organismes privés, publics, associatifs, européens et internationaux.

Une méthode et des moyens :

- ♦ une pédagogie centrée sur des projets et le travail d'équipe : mises en situation, études de cas, construction du projet professionnel ;
- ♦ un dispositif et un savoir-faire éprouvés pour l'enseignement à distance synchrone ou asynchrone, encadré par des tuteurs ;
- ♦ un centre de ressources documentaires et de pédagogie active (CREPAC) ouvert aux élèves et anciens élèves, intégré au dispositif pédagogique de l'INTD et animé par des professionnels de l'information.

Visitez : portaildoc-intd.cnam.fr

en bref

Plus de 50 ans d'expertise

Des formations de bac+3 à bac+5

Des certificats de spécialisation

Des micro-certifications et des unités « à la carte »

150 professionnels formés chaque année

+ de 8000 diplômés

Intégrez un emploi qui vous convient

Une grande variété de métiers

- ♦ chef de projet en ingénierie documentaire ;
- ♦ consultant en management de l'information ;
- ♦ gestionnaire des connaissances (Knowledge Manager), responsable d'une unité documentaire, archiviste d'entreprise (Records Manager) ;
- ♦ documentaliste d'entreprise, documentaliste qualité, Document, Controller, veilleur, courtier en information ;
- ♦ documentaliste audiovisuel, vidéothécaire, médiathécaire, chercheur, iconographe ;
- ♦ archiviste audiovisuel et oraliste, gestionnaire du patrimoine culturel d'entreprise, collecteur de témoignages enregistrés ;
- ♦ référenceur Web/SEO, webmestre éditorial (Content Manager).

Des perspectives d'évolution dans de nombreux secteurs

Urbanisme, environnement, énergie, transport, distribution, industrie, audiovisuel, médias, édition, conseil, finance, santé, formation, informatique, culture, patrimoine, juridique, etc.

L'équipe Intd accompagne ses diplômés et anciens élèves dans leurs démarches de recherche d'emploi et diffuse chaque semaine les offres en lien avec les domaines enseignés.

La reconnaissance de vos acquis professionnels

La VAE (validation des acquis de l'expérience) permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au RNCP.

La VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) permet d'accéder à un parcours diplômant sans posséder le diplôme de prérequis.

Pour plus d'informations : vae.cnam.fr

